

L'Europass nouveau est arrivé : à consommer sans modération!

EUROPASS SE TRANSFORME ET DEVIENT UNE PLATEFORME POUR LA GESTION DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES

D'abord simple Europass Formation distribué sous forme papier à l'issu d'une mobilité européenne, puis combinaison de 5 documents, Europass continue d'évoluer et devient une plateforme pour la gestion des compétences et des carrières à partir du 1er juillet 2020.



L'OBJECTIF :

Aider les citoyens européens de tout âge à gérer leurs compétences et leur carrière tout au long de leur vie. A l'ère de LinkedIn et de l'approche « compétence », Europass se devait de continuer d'évoluer. Les outils, numériques comme méthodologiques, permettant de valoriser les parcours et les expériences professionnels se sont largement transformés ces dernières années. Le marché de l'emploi, lui aussi, change : Europass accompagnera d'autant mieux les personnes souhaitant changer ou trouver un emploi.

UNE PLATEFORME POUR LA GESTION DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES

Le nouvel Europass vous proposera de créer un profil gratuit où vous pourrez enregistrer toutes vos expériences, compétences et qualifications dans un espace en ligne personnel et sécurisé. Enregistrez votre profil ce qui vous permettra de créer CV et lettres de motivation Europass, en choisissant parmi différents modèles. Ces documents pourront être conservés dans un espace personnel. Des suggestions d'emploi et de cours correspondant à vos compétences et à vos centres d'intérêt vous seront aussi proposées.

Vous disposerez aussi des informations sur les points de contact et services nationaux en matière d'emploi et de formation. La plateforme sera disponible dans 35 pays et 29 langues.

QUE DEVIENNENT LES DOCUMENTS DU PRÉCÉDENT EUROPASS ?

Europass Mobilité, Supplément au diplôme, Supplément au certificat demeurent, sans changement. Le CV, quant à lui, évolue largement. Vous pourrez le générer à partir de votre profil en ligne, constitué depuis la plateforme de gestion des compétences et des carrières. Le CV que vous aurez choisi pourra être accompagné par une lettre de motivation qu'il vous sera aussi possible de créer depuis la plateforme. Le passeport de langues, quant à lui, disparaît en tant que tel. Cependant, l'autoévaluation des compétences linguistiques se réalise toujours, mais depuis la section « profil ». La nouvelle plateforme Europass est opérationnelle depuis ce 1er juillet 2020 !

CONFÉRENCE EN LIGNE POUR DÉCOUVRIR LA NOUVELLE PLATEFORME EUROPASS

Le 30 septembre dernier, une conférence en ligne pour découvrir la nouvelle plateforme Europass, moderne et innovante a été organisée. Les pratiques d'accompagnement des publics au regard de ces outils digitaux, dans l'orientation comme dans l'insertion professionnelle ont été interrogées. Les nouvelles formes de reconnaissance des compétences expérimentées dans des projets concrets ont aussi été abordées, et leur influence sur la structuration des certifications de demain a été questionnée.

Retrouvez l'intégralité de la conférence en vidéo : <https://agence.erasmusplus.fr/evenements/journee-de-lancement-du-nouvel-europass/>

Découvrez la plateforme Europass : <https://europa.eu/europass/fr>

Contacts :

Marielle GAUDIN et Laurent LASCROU
europass@agence-erasmus.fr

Sources : Plateforme Europass : page dédiée à la nouvelle plateforme Europass ; nouveau dépliant Europass ; vidéo de promotion



Le COPIL vous invite à réaliser votre propre CV Europass qui sera demandé pour les futures mobilités Cet exercice vous sera très utile pour mieux accompagner vos élèves et vos enseignants pour l'écriture de leurs CV.

Le COPIL

de l'ouverture à l'international du SN2D